

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



## COORDINATION LUNÉVILLOISE D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION LINGUISTIQUE CLEOL

📍 11 rue Jean Jaurès - 54320 MAXEVILLE  
☎ 03 83 36 86 20  
✉ [cleol@asso-ars.org](mailto:cleol@asso-ars.org)

**Jean-Jacques KERBER**  
Directeur

**Lise BONGART**  
Cheffe de service

## MISSION

De manière globale, ce projet vise à accueillir, évaluer, conseiller et orienter toutes les personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement linguistique résidant sur l'axe de Saint Nicolas de Port à Baccarat. Par essence, ce projet vise principalement les publics suivants :

- Personnes allophones bénéficiaires d'un statut de réfugié (Convention de Genève de 1951),
- Personnes allophones bénéficiaires d'une protection subsidiaire relevant des articles L313-13 du CESEDA,
- Personnes analphabètes ou illettrées en demande d'asile ou non.

L'accueil de ces publics est réalisé dans les locaux de la médiathèque l'Orangerie à Lunéville et dans le bureau de l'AARS, 23 Rue Florent Schmitt.

Crée en novembre 2020 pour répondre aux besoins du territoire Lunévillois, CLEOL travaille spécifiquement sur l'interconnaissance, les outils et la coordination des différents partenaires œuvrant dans les champs de l'apprentissage linguistique.

## FINANCEMENT

État : DDCS 54 ( BOP 104) / CD 54

## ÉQUIPE

### ETP

|                                         |                                          |
|-----------------------------------------|------------------------------------------|
| Direction .....                         | (mutualisée avec les autres dispositifs) |
| Chef de service .....                   | 0,10                                     |
| Professionnelle du secteur social ..... | 0,7                                      |
| <b>Total.....</b>                       | <b>0,8</b>                               |

## PUBLIC ACCUEILLI

|                                             |       |
|---------------------------------------------|-------|
| Personnes orientées sur le dispositif ..... | 81    |
| Personnes rencontrées.....                  | 66/73 |

## NOMBRE D'ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES CLEOL

|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| Par semaine .....                       | 7      |
| Sur l'année .....                       | 247    |
| Nombre de participant par atelier ..... | 7 à 14 |

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| Actions transverses au profit des apprenants ..... | 11 |
|----------------------------------------------------|----|

(Visant la découverte et l'appropriation de l'environnement et du vocabulaire, l'inclusion sociale, l'insertion socio-professionnelle, la découverte des entreprises et des métiers, l'accès à la culture)

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Bénévoles .....         | 12/13 |
| Créneaux de cours ..... | 7     |





# RAPPORT D'ACTIVITE 2025

|                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                         | <b>2</b>  |
| <b>1 Le projet : .....</b>                                        | <b>2</b>  |
| 1.1 Les objectifs du projet .....                                 | 2         |
| 1.2 Le public cible de l'action .....                             | 2         |
| 1.3 Les moyens humains dédiés à l'action .....                    | 3         |
| 1.4 L'Accueil du public et son orientation .....                  | 3         |
| 1.5 Une action en réponse à un besoin de coordination locale..... | 3         |
| <b>2 Les actions menées par CLEOL en 2025 .....</b>               | <b>4</b>  |
| 2.1 Les évaluations et les orientations .....                     | 4         |
| <b>Conclusion : .....</b>                                         | <b>10</b> |

## Introduction

L'action de **CLEOL (Coordination Lunévilloise d'Évaluation et d'Orientation Linguistique)** s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par la loi du 10 septembre 2018, loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ». Le dispositif **a été construit sur mesure pour répondre aux besoins locaux.**

Les premières permanences et accueils de publics ont été mis en œuvre **à compter du 20 janvier 2021**, les années suivantes ont permis au dispositif de **prendre toute son ampleur avec une montée en charge rapide.**

**Depuis le début, 418 personnes ont été orientées sur le service.**

**La pertinence** de ce dispositif est désormais **validée par l'ensemble des partenaires, étant ancré au sein du territoire et soutenu par un solide réseau.**

## 1 Le projet :

### 1.1 Les objectifs du projet

Les objectifs s'inscrivent dans une démarche territorialisée en complément des dispositifs existants :

- **Favoriser l'intégration sociale** des publics ne maîtrisant pas la langue française
- **Coordonner une offre d'accompagnement linguistique territorialisée**
- **Développer une offre de formation FLE** (ateliers sociolinguistiques)
- **Accueillir, centraliser, évaluer et orienter les demandes** inhérentes à l'apprentissage de la langue française sur le territoire de Lunéville et environs.
- **Proposer des ateliers sociolinguistiques** dans l'objectif de favoriser l'autonomie

Cette action est **intégralement cofinancée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités** et par le **département de Meurthe et Moselle (DDETS 54/ CD 54)**. Dès l'origine du projet, ces financeurs sont également investis comme **de réels partenaires** qui œuvrent aux côtés de CLEOL **pour impulser son implantation et sa montée en charge.**

### 1.2 Le public cible de l'action

De manière globale, ce projet vise à **accueillir, évaluer, conseiller et orienter sur le territoire Lunévillois** toutes les personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement linguistique :

- **Personnes allophones bénéficiaires d'un statut de réfugié** (Convention de Genève de 1951)
- **Personnes allophones bénéficiaires d'une protection subsidiaire** relevant des articles L313-13 du CESEDA
- **Personnes analphabètes ou illettrées**

## 1.3 Les moyens humains dédiés à l'action

### 1.3.1 Les ressources salariées

L'animation du dispositif est assurée par une professionnelle **animatrice sociolinguistique, investie et experte** dans l'accompagnement des publics allophones, formée au FLE. Elle est à temps partiel sur **0,7 ETP**.

### 1.3.2 Les bénévoles

Entre 2024 et 2025 CLEOL est passé de 7 à **13 bénévoles**. Cela a permis **l'ouverture d'un groupe supplémentaire** et de coanimer les ateliers existants. Leur formation a été assurée en itinéraire progressivement. Afin de coordonner l'action des bénévoles, **3 réunions ont été organisées cette année**.

## 1.4 L'Accueil du public et son orientation

L'accueil des publics est réalisé à Lunéville, soit au sein de la **médiathèque de Lunéville**, 4 rue du colonel Clarenthal, soit dans le **bureau de l'AARS**, 23 Rue Florent Schmitt.

**Le partenariat avec la médiathèque a été très précieux** comme chaque année pour un accueil en cœur de ville qui permet une **médiation entre les publics et ce lieu de ressource culturelle**.

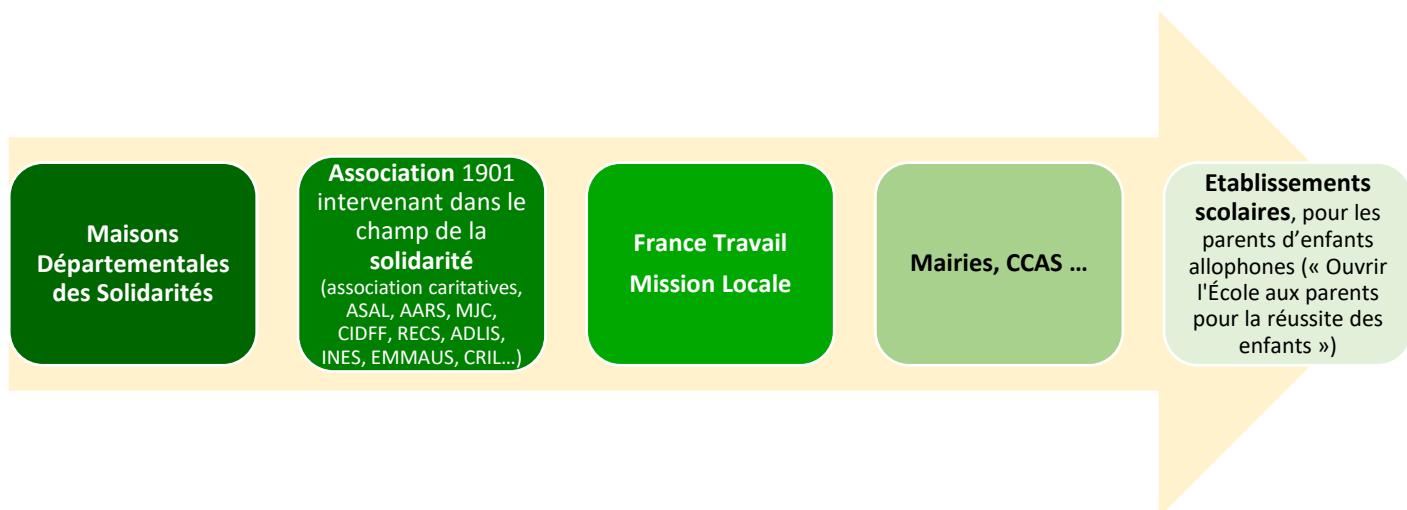


Salle de cours des bureaux AARS

## 1.5 Une action en réponse à un besoin de coordination locale

CLEOL, en sa qualité de plateforme de coordination travaille en lien étroit avec les partenaires du territoire :

- **Les partenaires « orienteurs » :**  
L'ensemble des partenaires orienteurs suivants prennent attache avec l'animatrice CLEOL pour une prise de RDV formalisée.
  - A Lunéville : ASAL, CRIL, OEPRE, CLEOL
  - A Bacarat : AALIAS
  - A Dombasle et Saint Nicolas de Port : Des Mots pour Demain
  - A Damelevières : CSF
- **Les partenaires **associatifs** du territoire dispensant des ateliers de français :**
  - GRETAAlaji
  - PROFFI
- **Les partenaires **organismes de formation** :**
  - GRETAAlaji
  - PROFFI



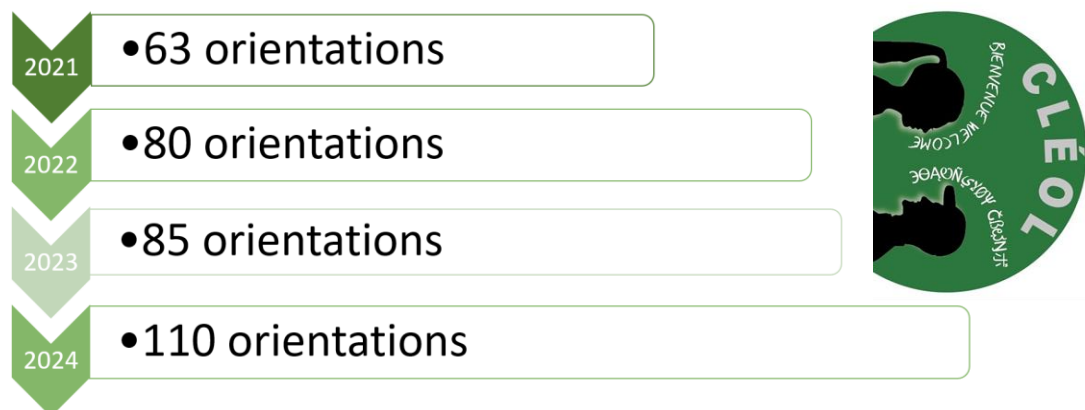
## 2 Les actions menées par CLEOL en 2025

### 2.1 Les évaluations et les orientations

Chaque accueil fait l'objet d'une formalisation et d'une évaluation basée sur les critères du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

**Un outil d'évaluation spécifique** a été construit dès 2020 en fonction des besoins des publics accueillis par la plateforme. Une trame de première évaluation orale a également été construite.

**L'orientation la plus adaptée est réalisée par l'animatrice** en fonction des résultats d'évaluation, de la demande de la personne, des informations communiquées par l'orienteur, des places disponibles.



**54 femmes**



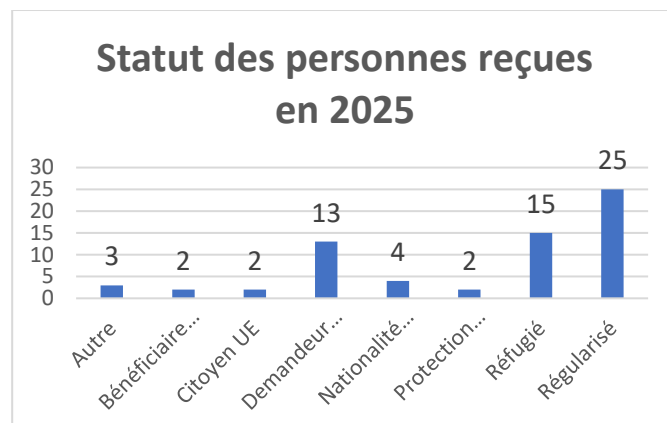
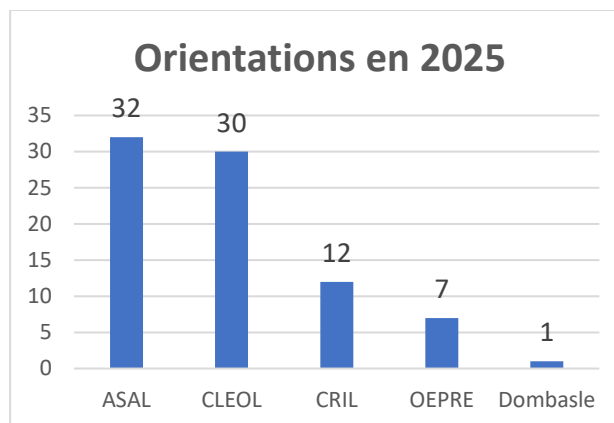
**12 hommes**



C'est toujours une **grande majorité de femmes** qui souhaite rejoindre les ateliers de FLE.

Les orientations vers CLEOL pour évaluation / orientation :

- Une diminution du nombre de personnes orientées cette année. Mais un **nombre de personnes reçues stable**.
- **81 personnes orientées** : 66 personnes rencontrées en entretien d'évaluation et 7 à recevoir prochainement, **soit 73 personnes**.
- Sur les **66 personnes reçues**, **toutes orientées** sur les associations FLE du territoire



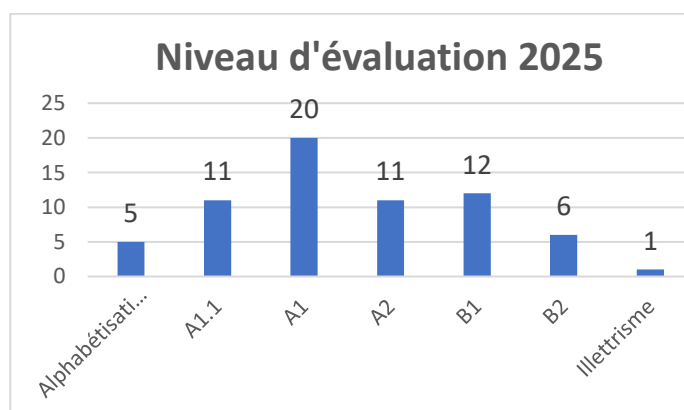
Certaines associations proposent des ateliers linguistiques dans les communes alentour, ce qui permet de répondre aux besoins au plus près du domicile des bénéficiaires.

70.4% des personnes orientées sont issues de Lunéville, ce qui reste stable.

### 2.1.1 Les ateliers sociolinguistique CLEOL :

**247 ateliers de français en 2025 :**

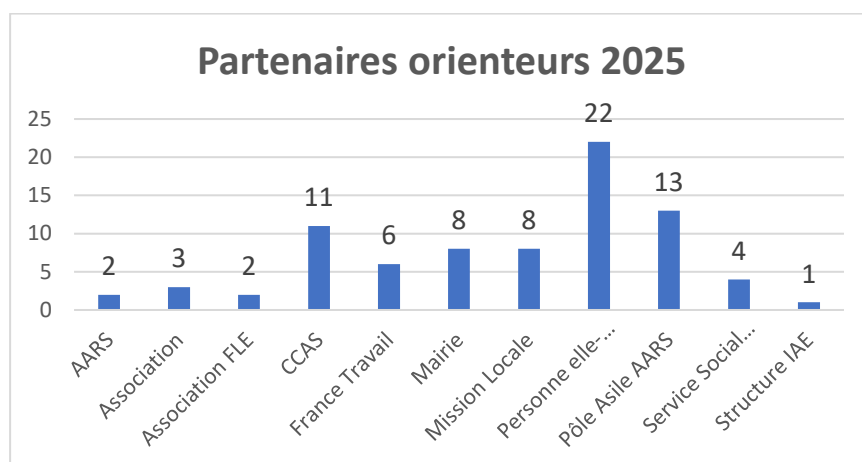
- **3 groupes d'apprenants avec 2 créneaux / semaine**
- **13 bénévoles mobilisées**
- **1 atelier conversation / semaine**



On observe une **forte demande pour les niveaux débutants** mais aussi une **demande croissante pour les publics B1/B2**.

## L'emploi du temps des ateliers CLEOL :

| Mardi                                                                                                                                                                                      | Jeudi                                                                                                               | Vendredi                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• B1: 9h45 – 12h00<br/>Médiathèque</li> <li>• A2: 14h00 – 15h30<br/>Médiathèque</li> <li>• A1 + / A2: 14h00 – 15h30<br/>Appartement AARS</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier conversation<br/>A2/B1: 9h00 – 11h00<br/>Pôle Lamartine</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• B1: 9h45 – 12h00<br/>Médiathèque</li> <li>• A2: 14h00 – 15h30<br/>Médiathèque</li> <li>• A1 + / A2: 14h00 – 15h30<br/>Appartement AARS</li> </ul> |



### 2.1.2 Travail de mise en réseau et d'interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire

Sur l'année 2025, la professionnelle en charge a pris contact avec différents dans le cadre de ses **missions de mise en réseau et coordination** :

- Mairie annexe de Lunéville
- Chargées de Convention Territoriale Globale de Lunéville et de la Communauté de Communes
- Secours Populaire, pour la mise en place d'ateliers FLE. Grâce à l'intervention du dispositif ils ont pu bénéficier de l'observation d'un cours CLEOL et d'un cours de l'ASAL, ainsi qu'un partage de ressources.
- Association Ufolep

## 4 Groupes ressources linguistiques organisés en 2025

- En **janvier, avril, juin et octobre**
- Entre 15 et 25 participants
- Axés sur les spécificités des publics et des dispositifs d'apprentissage FLE

- **Réunir** les acteurs du FLE sur le territoire afin de coordonner les actions,
- **Echanger** sur les problématiques FLE,
- **Diffuser** des ressources
- **Trouver et coordonner** des solutions partenariales

CLEOL **constitue et diffuse un vivier d'outils pédagogiques** nécessaires à l'évaluation des publics et à la création de contenus d'ateliers sociolinguistiques. La professionnelle a également **suivi des formations** afin de **relayer de nouvelles ressources** :

➤ **4 webinaires sur Doc en Stock :**

- « Accompagner les personnes migrantes Dys dans l'apprentissage du français »
- « L'oral, l'écrit et la norme : rapports et équilibres en formation linguistique avec des adultes »
- « Former et prendre soin : intégrer les fragilités psychiques des personnes migrantes dans l'accompagnement linguistique. »
- « Laïcité et valeurs de la république en atelier de français, comment accompagner vos apprenants ? »

- **Une réunion** organisée par l'association Réponse : « Le Français Langue Étrangère : Enjeux et Défis »

**De nombreuses actions transverses** organisées dans l'année au profit des apprenants :

- Découverte de l'environnement et du vocabulaire
- Appropriation de l'environnement et inclusion sociale
- Insertion socio-professionnelle, découverte des entreprises et des métiers
- Accès à la culture
- Travail de la mobilité

- **Visite de la médiathèque l'Orangerie** dans le cadre des nuits de la lecture.
- **Participation aux Défis de l'écriture organisés par le CRIL.** Ils ont pu écrire sur le thème « Petites et grandes victoires ». Visite du musée des Beaux-Arts autour de cette thématique.

- **Club lecture sur 2 séances** par une bibliothécaire de la médiathèque.
- Participation à **5 ateliers Poema** autour du thème « Les langues du rêve ».
- Restitution conviviale avec lecture du texte par les apprenants.
- Visite du **chantier d'insertion « les jardins de Zola ».**
- **Interventions musicales** par le Truck à sons. **Un moment très fort de cohésion.**
- **Sortie au lac de Longemer** mutualisée avec le CADA et le CPH de l'AARS.
- **Visite du théâtre de Lunéville.**
- **Temps conviviaux** pendant l'année afin de rassembler apprenants et bénévoles : pique-nique dans les jardins devant la médiathèque, goûters en décembre.



**CINÉ FLE**  
DU CINÉMA EN FRANÇAIS AVEC DES  
SOUS-TITRES EN FRANÇAIS !



**VENDREDI 17/10 À 13H45**  
**MÉDIATHÈQUE L'ORANGERIE**



La médiathèque l'Orangerie et CLOEL ont continué de proposer des **séances de ciné FLE** tous les trimestres.

Un film français est diffusé avec des sous-titres français. La diffusion du film est **suivie d'un échange animé par une bibliothécaire.**

**5 films ont été diffusés :**

- Un p'tit truc en plus, le 28/02
- L'ascension, le 25/04
- La grande boucle, le 27/06
- Les petites victoires, le 10/10
- Joli, joli, le 19/12

### 2.1.3 Objectifs 2026

**Conforté par le soutien de ses financeurs**, CLEOL s'attachera en 2026 à **poursuivre son développement et son ancrage territorial et partenarial, en développant ses objectifs de coordination des acteurs**, de diffusion de ressources et d'orientation des apprenants.

Le travail de **diagnostic et d'affinage des besoins** réalisé tout au long de l'année 2025 avec l'ensemble des partenaires a notamment permis d'identifier des pistes de développement suivantes :

➤ **S'adapter à la demande FLE sur le territoire :**

La loi immigration sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2026. **Les niveaux de langue demandés** pour obtenir un titre de séjour ou la naturalisation **ont augmenté**. De plus, après signature du CIR, les cours OFII ont désormais lieu via une application (hors public non lecteur). Un examen civique sera aussi demandé pour les personnes demandant un titre de séjour. **CLEOL devra s'adapter à la demande du public**. Il convient déjà de réfléchir à **plusieurs pistes** : proposer un appui pour l'examen civique ? soutien pour les apprenants OFII ? répondre à une demande croissante d'apprenants ? Soutien au numérique ?

➤ **Diagnostic FLE :**

CLEOL devra répondre à la demande de la DDETS pour **réaliser un diagnostic de l'offre FLE** sur le territoire de Saint Nicolas de Port à Baccarat.

## Conclusion :

Pour pouvoir s'intégrer dans la société, la maîtrise de la langue est essentielle, c'est un socle de l'intégration. Cet apprentissage reste un processus très long.

C'est sur ce postulat et grâce à son **expertise dans l'accompagnement de publics** issus de la demande d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale que **le pôle asile de l'AARS a su mettre en exergue sa capacité à aller au-delà de l'accompagnement social global, en développant un projet sociolinguistique innovant et adapté aux besoins des publics allophones du territoire lunévillois.**

**L'apport de cette coordination territoriale** face à la multiplicité et la richesse des intervenants a rapidement pu être identifié par tous les partenaires locaux, **ce qui a permis au dispositif CLEOL de s'implanter et de faire reconnaître sa complémentarité et sa plus-value.**

Forte de la confiance des services de la DDETS et du département de Meurthe et Moselle ainsi qu'aux compétences de la professionnelle recrutée et engagée sur l'action, CLEOL a pu répondre aux besoins de près de 80 personnes orientées par les partenaires territoriaux.

**En 2026, CLEOL poursuivra son développement en continuant à affiner son action pour répondre aux besoins locaux,** tant des partenaires acteurs de l'apprentissage du FLE, que orienteurs et apprenants. Le pilotage du développement de l'action se fera toujours en lien étroit avec les partenaires financeurs de l'actions : la DDETS et le CD54.

**Un travail de réponse aux besoins des partenaires acteur de la formation FLE et orienteurs se poursuit** afin d'identifier les besoins et d'apporter des réponses, **par la mise en réseau et la coordination locale,** mais aussi la mobilisation et la création de ressources adaptées.

